



**ORIENTATIONS  
BUDGÉTAIRES 2022**

*NOTE DE SYNTHÈSE  
POUR LE DÉBAT EN  
CONSEIL SYNDICAL  
DU 02 FÉVRIER 2022*

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a été créé en décembre 2001. Il a pour vocation le pilotage du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Rives du Rhône. Tel un facilitateur, il agit également comme instance de conseil et d'accompagnement au service des communes et des intercommunalités du territoire. Le SMRR comporte 72 délégués titulaires et 72 délégués suppléants désignés par les 6 intercommunalités membres du territoire. Ces délégués composent le conseil syndical, assemblée délibérante du syndicat mixte.

Il fixe les orientations fondamentales de l'organisation du territoire, notamment en ce qui concerne :

- L'urbanisme
- L'habitat
- Le développement économique et commercial, le tourisme
- La préservation de l'environnement, l'Eau, l'Air, l'Environnement...
- Les mobilités (déplacements des personnes et marchandises)
- Le foncier
- La lutte contre l'artificialisation

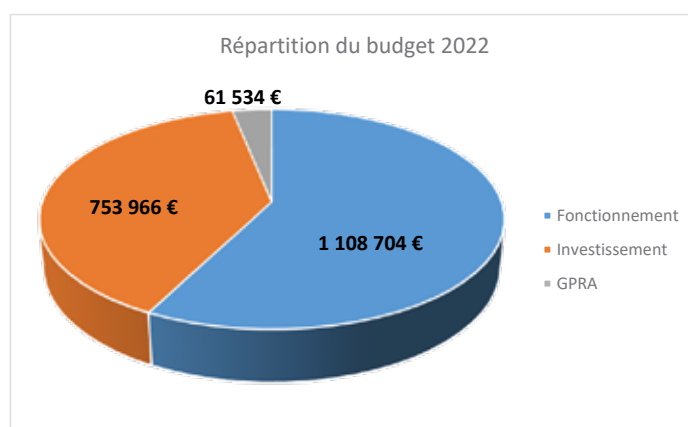
## LE SYNDICAT MIXTE RIVES DU RHÔNE AU 1er JANVIER 2022

- 279 003 habitants
- 152 communes
- 1 866 km<sup>2</sup>
- 150 hab/km<sup>2</sup>
- Commune la plus peuplée : Vienne - 29 983 hab.
- Commune la moins peuplée : Monestier - 64 hab.
- Distance Nord - Sud : environ 58 km
- Distance Est-Ouest : environ 54 km

Pour mémoire, l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants doivent présenter chaque année, deux mois au plus avant le vote du budget primitif, un document synthétique sur les orientations budgétaires de l'année. Lequel doit donner lieu à débat.

Il est donc proposé de tenir ce débat et d'en délibérer, avant le vote du budget prévu le 16 mars 2022.

## RÉPARTITION DU BUDGET 2022



## ORIENTATIONS POUR LE VOLET FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2022

Le budget de fonctionnement du SMRR 2022 s'équilibre à environ 1 170 000 € ; dont la part GPRA qui s'élève à 61 534 €. Les postes de dépenses sont proposés avec une prévision stable vis-à-vis du BP voté en 2021. A noter :

### Chapitre 12 : Le personnel

les agents titulaires sont toujours 3, comme en 2021 :

- 1 directeur : Julien LAHAIE
- 1 adjoint de direction / chargé de mission SIG : Cédric LANSOU
- 1 assistante gestion RH / Finances : Gaëlle MASSON

Pour les agents non-titulaires, à la suite du départ de Tom Spach pour rejoindre sa région natale, il y a eu le recrutement d'une nouvelle chargée de mission urbanisme :

- Adeline MENNERON au 01er janvier 2022.

Le poste de chargé de mission urbanisme/environnement (Pauline Rohner départ sept 2020) n'a pas été pourvu à ce jour. Ce poste qui était permanent sera supprimé car les missions relatives à l'environnement sont désormais réalisées par Rives Nature ou des prestataires extérieurs, à l'image des missions relatives à la communication et la concertation. Le SMRR pourra toujours faire appel à des apprentis ou stagiaires ou à un recrutement occasionnel en cas de besoin. Ces évolutions font ressortir une baisse du besoin de financement pour ce chapitre (de 295 000 à 276 000 €).

### Chapitre 65 : Les élus

Vienne Condrieu Agglomération a dépassé les 90 000 habitants en 2021 et a 1 élu supplémentaire ;

- Mme Perrot-Berton a été élue 12ème VP en octobre 2021.

Il y a maintenant 12 vice-présidents et 1 président au SMRR.

### Chapitre 11 :

Le budget affecté au fonctionnement du SMRR est en légère hausse à 120 000 € ; certains postes (abonnements, maintenance...) augmentent. En cas de déménagement, certaines dépenses seront à adapter en fonction des nouveaux locaux (assurance, entretien, flux...).

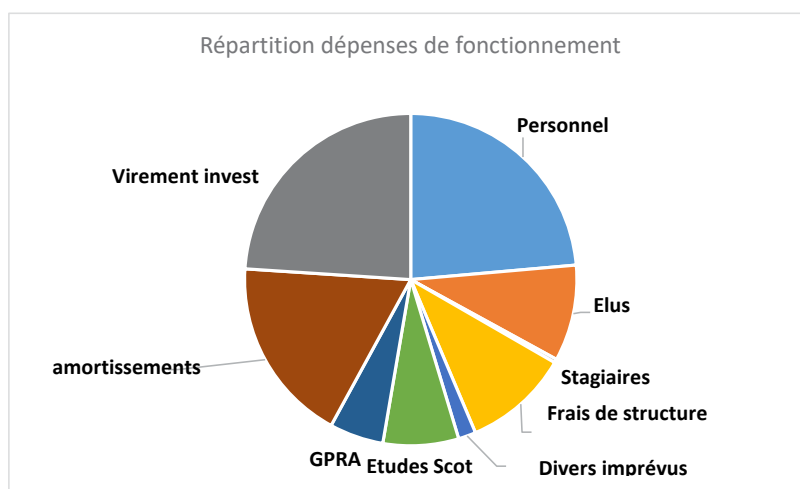
Déménagement : des frais relatifs au déménagement : désarchivage, enlèvement des déchets électriques et électroniques, mise en service des nouveaux réseaux de télécommunication, loyer et charges plus élevés...sont à prendre en considération dans les charges générales et la ligne divers / imprévus qui augmente exceptionnellement (6238-divers / imprévus) - de 10 000 à 20 000 €.

La ligne des Honoraires (6226) avec 45 000€ de dépenses prévues : comme précédemment, 0.10 € / habitant sont inscrits et investis dans les actions liées à la concertation / communication (27 900€) et 17 100 € sont prévus pour les études environnementales (Ecoutes STOC notamment).

Le SMRR est aussi adhérent auprès de la Fédération Nationale des Scot, de l'inter-Scot de l'Aire Urbaine Lyonnaise (agence d'urbanisme de Lyon) et de Rives Nature pour environ 40 000€.

Les dépenses de fonctionnement 2021-2022 se composent de la sorte :

DEPENSES FONCTIONNEMENT SMRR 2021 ET 2022					
DETAIL	BP 2021	CA 2021	BP 2022	EVOL BP21/22	% Evolution 21/22
PERSONNEL	295 962	218 728	276 200	↓	-6.67%
ELUS	114 105	106 562	109 600	↓	-3.95%
STAGIAIRES	6 000	0	4 200	↓	-30%
FRAIS DE STRUCTURE	114 500	102 175	120 600	↗	5.32%
IMPREVUS	10 000	0	20 000	↗	100%
ETUDES SCOT (Cotisations, honoraires, veille écologique et concertation, communication)	82 724	62 162	86 075	↗	4.05%
ETUDES GPRA (Honoraires et cotisations)	61 534	0.00	61 534	→	
AMORTISSEMENTS	212 273	212 273	211 619	↓	-0.30%
VIR. SECT. INV.	283 661	0.00	280 409	↓	-1.88%
<b>TOTAL</b>	<b>1 180 760</b>	<b>706 400</b>	<b>1 170 237</b>	↓	<b>-0.89%</b>



Les principales recettes équilibrant les dépenses du SMRR (hors GPRA) seront liées à la cotisation des membres et aux excédents reportés.

**Après une baisse de 0.75€ entre 2014 et 2018, les élus du Bureau ont souhaité stabiliser la cotisation depuis 2019. Le bureau élu dans le cadre du mandat 2020-2026 souhaite poursuivre avec un niveau de cotisation stable. La cotisation s'établira donc à 2,40 €/habitants.**

Information à garder en mémoire : sans les excédents reportés (N-1 / R002), pour couvrir ses besoins courants avec 4 postes, le SMRR (échelle 152 communes) nécessiterait une cotisation plus élevée.

Le choix des élus depuis la mandature précédente est de consommer progressivement les excédents.

Les amortissements représentent une part importante de la cotisation, environ 0.75€ / habitant. Maintenir la cotisation à 2,40 € d'ici la fin du mandat nécessitera une attention régulière entre la baisse des excédents de fonctionnement et celle des amortissements (effet ciseau possible d'ici 2026 selon la maîtrise des études d'investissement et des charges de personnel). La possibilité de remonter légèrement la cotisation à terme, selon les moyens et projets développés par le SMRR, est donc une éventualité à garder en mémoire.

En 2021, le résultat de fonctionnement sera d'environ - 15 000 €. Ce qui correspond à l'orientation budgétaire fixée, qui est d'utiliser l'excédent pour maintenir les dépenses sans augmenter la cotisation.

En effet, 506 000 € sont issus des excédents reportés de 2020, dans lesquels figurent 61 000 € d'excédents GPRA, pour des études en cours de réalisation.

Le nouvel excédent reporté en 2022 sera d'environ 490 000€. Les efforts de réduction de l'excédent se poursuivront en 2022.

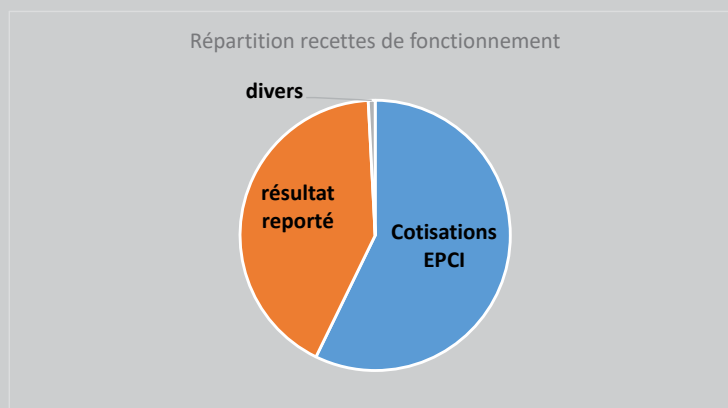
<b>RESULTAT FCTNMT 2021 SMRR</b>	
Résultat 2021 sans R002	-15 633,09
Report 2020 (R002)	506 617,45
<b>TOTAL RESULTAT FCTNMT 2021 SMRR</b>	<b>490 984,36</b>
<i>excédents capitalisés au 1068</i>	<i>0,00</i>
<i>Affection 002</i>	<i>490 984,36</i>

#### Détail de la participation des EPCI aux recettes 2022 du SMRR :

EPCI	Cotisation Scot 2.40€
CA Vienne Condrieu	219 787.20
CC Entre Bièvre et Rhône	164 126.40
CC Porte de DrômArdèche	113 844.00
CA Annonay Rhône Agglo	117 115.20
CC Pilat Rhodanien	40 413.60
CC Val d'Ay	14 320.80
<b>Total</b>	<b>669 607.20</b>

#### Détail recettes de fonctionnement

DETAIL	BP 2021	CA 2021	% réalisation
777- quote part subv inv transférées résultat	6 445,00	6 445,00	100%
7688 - autres produits financiers (remb orange/abo)	0,00	0,00	0%
6419-6479 - remboursements sur rémunérations et sur charges sociales (CPAM, Gras Savoye, remb part agent chèques déj)	3 200,00	10 826,25	338%
7461 - subvention Etat DGD	0,00	0,00	0%
74751-dotations et participations GFP	664 497,60	664 497,60	100%
70878-produits ventes diverses	0,00	4 500,00	
75 - autre produits de gestion courante - ajustement PAS	2,00	0,55	0%
775- produit de cessions d immobilisations	0,00	4 500,00	0%
<b>TOTAL REC. FCNMT HORS R002</b>	<b>674 144,60</b>	<b>690 769,40</b>	<b>102%</b>
R002-RESULTAT REPORTE	506 617,45	506 617,45	100%
<b>TOTAL REC. FCNMT SMRR</b>	<b>1 180 762,05</b>	<b>1 197 386,85</b>	<b>101%</b>



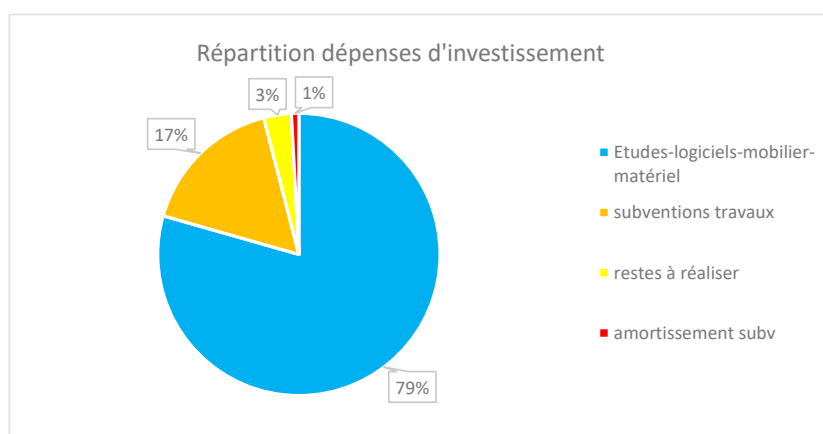
## ORIENTATIONS POUR LE VOLET INVESTISSEMENT DU BUDGET 2022

Le budget d'investissement, est d'environ 750 000 € ; il est principalement composé de :

- 723 746 € de dépenses d'études nouvelles et travaux - chapitre 20 -, dont :
  - 598 746 € d'études ;
  - 125 000 € de subventions versées pour les travaux des futurs locaux.
- 23 775 € de report (communication, commencée en 2021 et qui se poursuivra en 2022) - chapitre 21 ;
- 6 445 € d'amortissements de subventions.

Les nouvelles dépenses prévues pour 2022 (hors dépenses d'amortissements de subventions) sont :

DETAIL NOUVELLES DEPENSES CHAPITRE 20 / 21 EN 2022	
202 - Marchés immobiliers	25 000,00
202 - Etude friches	350 000,00
202 - Etude SLGRI	20 000,00
202 - Etude économique	25 000,00
202- autres études (transports, santé, stratégie de compensation environnementale,...)	150 746,24
2041582- subv équipement versée au gfp de rattachement (travaux futurs locaux)	125 000,00
205- logiciels	5 000,00
<b>total chapitre 20</b>	<b>700 746,24</b>
2182 - Matériel de transport	1 000,00
2183 - Matériel bureau et informatique	12 000,00
2184 - Mobilier	10 000,00
<b>total chapitre 21</b>	<b>23 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>723 746,24</b>



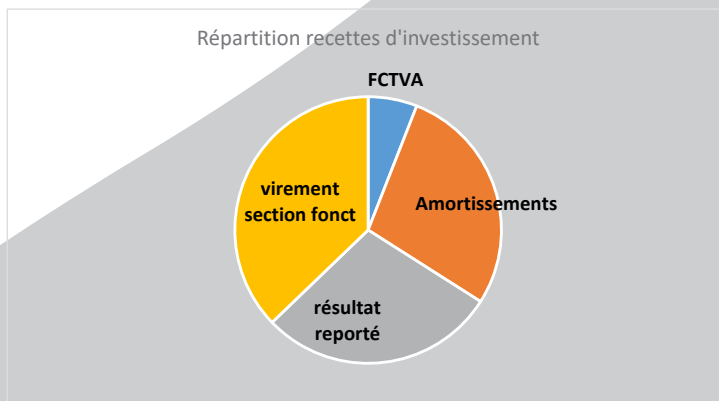
Près de 425 000 € sont pré-fléchés en ligne 202, à valoriser selon les études nécessaires à la mise en œuvre du Scot révisé, notamment la prise en charge financière d'une partie des études en lien avec l'EPORA au profit du territoire et 150 000€ sont à flécher pour diverses études.

La subvention d'équipement (125 000 €) est prévue pour des travaux d'aménagement des bureaux, avec un déménagement prévu courant 2022, toujours sur l'Espace Saint-Germain.

Les dépenses en matériel bureau et informatiques sont prévues pour l'installation dans de nouveaux locaux.

## Les principales recettes d'investissement 2022 sont :

- Le résultat d'investissement reporté (217 000€ environ) ;
- Les amortissements (211 619 €) ;
- Le FCTVA (44 846 €) ;
- Un virement de la section de fonctionnement (023 > 021) d'un montant d'environ 280 000 € est inscrit en prévision des études liées à la mise en œuvre du Scot (plan de mandat approuvé en 2021) et de son projet de territoire pour les Rives du Rhône.



## « ANTENNE BUDGETAIRE » 2022 DU GPRA RHONE MEDIAN

Le SMRR continue d'assurer le rôle de « pot commun » pour assurer le financement des études GPRA engagées et non soldées à ce jour. A noter qu'il n'y a plus aucune participation versée par les EPCI depuis 2018 pour le GPRA. Les études en cours sont provisionnées pour un versement de subvention dès qu'elles seront achevées.

En 2022, **61 534 € restent inscrits au pot commun**. Les dépenses prévues sont :

### Soutien aux études de synergies industrielles (EIT Inex sur la CCPDA et Cap'Synergies sur l'ex-CCTB)

Suite aux besoins exprimés par plusieurs céramistes de solutions collectives de réduction des coûts de production, la communauté de Communes Porte de DrômArdèche a mandaté en 2015 iNex Circular pour mettre en œuvre une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale. Cette opération s'est poursuivie sur 2017/2018. De son côté la CCTB a engagé un travail en 2018 avec la CCI Nord-Isère au profit de ses entreprises autour du partage de compétences et de la mutualisation de moyens humains. 14 794 € TTC restent à verser en 2019 pour ces deux études.

### Soutien à l'étude de récupération de chaleur fatale (ex CCTB)

La communauté de Communes EBER a conduit une étude intitulée « récupération de chaleur fatale et valorisation industrielle ZI de la Maladière », de juin à décembre 2017. Le pot commun participera à hauteur de 1 740 € TTC.

### Subvention pour l'étude de réactivation de la ligne de fret ferroviaire Beaurepaire/ St-Rambert d'Albon (ex CCTB)

La communauté de Communes EBER a besoin d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour rénover et remettre en service de la ligne ferroviaire entre Beaurepaire et St-Rambert d'Albon. Le pot commun participera à hauteur de 36 000 € TTC.

### Subvention pour l'étude appontement fluvial de la CCPDA

La Communauté de Communes Porte de DrômArdèche souhaite lancer une étude de faisabilité technico-économique et juridique d'un appontement fluvial mutualisé entre les entreprises Emin Leydier et Delmonico Dorel. Le pot commun participera à hauteur de 9 000 € TTC.

Les comptes du GPRA seront clôturés courant 2022. Il est prévu de payer les études qui seront engagées et finalisées et de verser le solde aux EPCI en fonction de la clé de répartition adoptée précédemment.





**SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE**

Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion

30, Avenue Général Leclerc

38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / [contact@scot-rivesdurhone.com](mailto:contact@scot-rivesdurhone.com)

[scot-rivesdurhone.com](http://scot-rivesdurhone.com)